



Informations-Finances-Gestion

Septembre 2009

Commission régionale d'animation financière

Réunion du 06 juin 2009 : de nombreux projets et un programme de travail important ont été retenus lors de cette réunion :

- Le dossier « Images d'Eglise » sera actualisé
- Nouveau tract de présentation des finances des Eglises en préparation
- Agenda du trésorier : Nouvelle version
- Infos-finances : des numéros spéciaux.

Suggestions, idées, conseils, participation sont les bienvenues

Contributions régionales été 2009

L'été avait mal commencé avec des difficultés de trésorerie pour honorer les salaires de juillet et août. Merci aux trésoriers qui avec les versements des contributions ont permis de passer ce cap toujours délicat.

Fin juillet : 4,72 mois / 12

Fin août : 5,24 mois / 12

Il reste 4 mois et 581000€ pour boucler le budget 2009.

Secrétariat régional

Eglise Réformée de Nord-Normandie
19, rue Jean Calvin
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 91 83 84

Télécopie : 03 22 91 83 84

E-mail :

secretariat@erf-nord-normandie.org
Site régional :
www.erf-nord-normandie.org

Rencontres des Trésoriers (attention changement de date)

3 dates et 3 lieux pour les rencontres des trésoriers pour limiter les distances et permettre la présence de toutes et tous.:

Séances ouvertes aux Présidents, Trésoriers-adjoints, responsables de l'immobilier, des assurances, des voitures...

- **Samedi 26 septembre 2009 de 14h à 17h30 à Douai (Temple, rue de l'Hippodrome)**
- **Samedi 3 Octobre 2009 de 14h à 17h30 à Rouen (Maison Paroissiale 45 rue de Buffon, Rouen)**
- **Samedi 10 Octobre 2009 de 14h à 17h30 à Caen (Temple, 19 rue Mélingue Caen)**

en cas d'absence, merci de prévenir le trésorier régional.

A l'ordre du jour : Budget 2010, analyse des comptes, gestion, animation financière, évolutions réglementaires, immobilier, assurances....

Immobilier : circulaire du 25 mai 2009

(Ministère de l'Intérieur)

Cette circulaire (33 pages) rappelle aux élus et aux associations les dispositions juridiques, financières et fiscales applicables aux édifices du culte, règles qui diffèrent selon la date de construction, son appartenance à une personne privée (association culturelle locale ou régionale) ou publique. La présente circulaire annule et remplace les circulaires antérieures concernant la réparation (15 octobre 2003) ou la construction (14 février 2005) d'édifices du culte. Plusieurs points vitaux sont abordés : cession d'un temple à une commune et maintien de l'affectation au culte, désaffectation d'un temple acquis ou construit avant 1905, entretien d'un temple appartenant à la commune, participation des communes aux frais de réparation d'un temple appartenant à la paroisse...
Tout ceci sera abordé lors des rencontres de trésoriers.

Analyse des états récapitulatifs

Statistiques 2008 :

Offrande moyenne par foyer : 467€

Offrande nominative moyenne : 419€

Foyers participant en baisse de 2%

Foyers donnant une offrande nominative en baisse de 4%

Recettes ordinaires (offrandes) : -1,5%

Recettes nettes (offrandes+subventions) : -2% par rapport à 2007

22,6% du montant des offrandes nominatives sont remises par 70% des foyers

43% par 85% des donateurs.

Quelle animation financière mettre en place ?

Les rappels de la rentrée

Théovie : « Ciel mon argent » êtes vous inscrit ? (voir Infos-finances de mai 2009)Donnez vos impressions.

Après les assemblées générales : un nouveau conseil presbytéral = faire la déclaration à la préfecture.

Avez-vous profité de l'été pour faire un bilan de santé des bâtiments et préparé un budget entretien ? Toutes les précautions pour l'hiver sont-elles prises?